

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
30 rue des Enfants
38150 AGNIN

Procès Verbal du 1^{er} conseil d'école

Date : 19/10/2021

Début de la séance : 18h

Personnes présentes :

Equipe enseignante

Saunier Aurélie, Directrice et enseignante des CE2-CM1
Girardet Christine, enseignante des CM2
Fusi Aurélie, enseignante des CE1-CE2
Gallego Bénédicte, enseignante des CP-CE1
Rosier Lydie, enseignante des GS-MS
Maatougui Abdel, enseignant remplaçant de Mme El makhloufi , TPS-MS-GS

Elus

Monteyrémard Christian , maire
Barrot Nicole, élue en charge de l'éducation

Parents délégués

M. Silvagni, Mme Chambon, Mme Mabilon

DDEN

Bion Christine

Absents excusés: Mme Piot-Pacquier, Inspectrice de l'Education Nationale ; Mme Veüllens Lucie enseignante décharge de direction.

I Présentation et Installation du nouveau conseil d'école : membres, rôle et attributions, résultats des élections

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école et l'organe de concertation institutionnelle. Elle a des compétences décisionnelles.

Dans le cas de l'école d'Agnin , présentation des membres :

- La directrice de l'école Mme Saunier, présidente
- Deux élus :
 - a) Le maire : M. Monteyrémard
 - b) Une conseillère municipale : Mme Barrot
- Les enseignants de l'école (Mmes Rosier, Gallego, Fusi, Girardet et le maître remplaçant M. Maatougui)
- Les représentants des parents d'élèves (6 parents délégués , 1 par classe au maximum sachant que 6 titulaires et 2 suppléants ont été élus)
- La déléguée départementale de l'éducation nationale Mme Bion
- L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription peut assister de droit aux réunions.

Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Résultats des élections :

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	217
Nombre de votants	130
Nombre de bulletins blancs ou nuls	38
Nombre de suffrages exprimés (S)	92
Taux de participation	59.91%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	6

Le pourcentage de participants est intéressant puisque plus d'un inscrit sur 2 a voté.

La participation est équivalente à l'année dernière malgré le vote uniquement par correspondance.

II Bilan de rentrée

1- Effectifs actuels

TPS 1, PS 12, MS 21, GS 20, CP 16, CE1 17, CE2 19, CM1 19, CM2 25 soit 149 élèves répartis en 6 classes .

TPS- PS- MS : 27 élèves

MS-GS : 27 élèves

CP-CE1 : 22 élèves

CE1-CE2 : 23 élèves

CE2-CM1 : 25 élèves

CM2 : 25 élèves

III Vote du règlement intérieur

Conformément au règlement type départemental avec quelques petites adaptations en fonction des travaux et du protocole sanitaire en cours, le règlement proposé est accepté à l'unanimité.

- Documents expliqués :

La charte de la laïcité

La Charte d'usage des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école

Il est également rappelé que les services périscolaires (cantine et garderie) proposés par la municipalité sont encadrés par un règlement.

M. le maire rappelle qu'il faut notamment bien respecter les horaires de la garderie.

De même, pour inscrire ou désinscrire des enfants de ces services, il ne faut pas appeler l'école (le téléphone sonne dans la classe des CE2 CM1) mais les numéros suivants :

Cantine : 04 69 61 42 99

Garderie : 04 74 84 16 65

IV Vie de l'école

Sécurité

- PPMS : 2 exercices ont eu lieu en septembre et octobre . 1 exercice alerte intrusion (scénario « se barricader »), 1 incendie (évacuation) .

Le PPMS risques majeurs est en cours de rédaction et donnera lieu à un exercice également.

- Parking de l'école :

Des actes d'incivilités ont été constatés en ce début d'année scolaire (voitures mal garées, excès de vitesse ...) et des accidents ont eu lieu.

Une présence ponctuelle de personnes représentant l'autorité (élus, directrice ou gendarmes) est proposée.

Si besoin, des amendes ou des contraventions peuvent être envisagées.

Les membres du conseil d'école sont unanimes sur le fait que chacun doit faire des efforts pour faire diminuer le nombre d'actes d'incivilité.

- Ouverture du portail sur le temps scolaire :

En raison du plan Vigie Pirate, le portail de la maternelle est verrouillé.

Il est donc impossible de l'ouvrir à distance.

Lorsqu'un élève part à un rendez-vous de suivi médical inscrit dans son parcours personnalisé de réussite éducative (PPRE, PAP ou PPS : orthophonie, ergothérapie ...) , il est accompagné au portail par un adulte (ATSEM, AESH) ou à défaut si aucun adulte n'est disponible par 2 autres élèves.

Lorsqu'un élève revient d'un rendez-vous, il est nécessaire de sonner à l'interphone pour qu'on puisse lui ouvrir.

Il arrive, à certains moments (sieste des petits par exemple), que personne n'entende la sonnette. Dans ce cas, il est nécessaire d'appeler sur le téléphone fixe de l'école : **04 74 86 12 34**.

Bilan financier Coopérative scolaire :

Comme pour le dernier conseil d'école, il est expliqué que le livre de compte de l'école peut être consulté.

Résultats Evaluations Nationales CP-CE1

Mmes Gallego et Fusi commentent les résultats des évaluations nationales en français et mathématiques et expliquent notamment quelles compétences ont été le moins réussies.

Les enseignantes du cycle 1 et 2 se sont donc réunies pour la mise en place d'activités pédagogiques afin d'améliorer l'acquisition par les élèves des compétences signalées.

Les élèves en difficulté sont également pris en charge lors de séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)

L'équipe éducative est complétée normalement par 3 personnes (AESH) intervenant auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers.

Les parents délégués et l'équipe enseignante déplorent le non remplacement (longue durée) de l'une d'entre elles.

Le PIAL (recrutements et gestion des AESH) , ne parvient pas à recruter du personnel supplémentaire.

Il est expliqué le rôle des AESH et comment postuler en cas d'intérêt à ce genre de travail.

Si des personnes sont intéressées , elles peuvent contacter la directrice qui donnera les coordonnées de la responsable du recrutement.

RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)

Il rassemble une psychologue scolaire et des enseignants spécialisés.

En raison d'un grand nombre d'écoles dans lesquelles intervenir, les membres du RASED ne peuvent venir que peu de fois dans notre école.

Médecine scolaire :

Tous les élèves de CE2 ont rencontré Mme Gouttebroze l'infirmière scolaire du secteur.

Les élèves de GS bénéficieront également d'une visite médicale normalement en décembre. A l'heure de la rédaction du compte-rendu, la visite initialement prévue début décembre est reportée.

PMI département de l'Isère:

Les élèves de PM et de MS bénéficieront également d'une visite médicale.

Axes éducatifs prioritaires

➤ Education au Développement Durable :

Afin d'acquérir les compétences liées à l'EDD, chaque classe travaillera sur un sujet en lien.

En maternelle : le compost et le jardinage.

En CP-CE1 : l'eau

En CE1 CE2, CE2 CM1, CM2 : projet artistique et culturelle en partenariat avec TEC sur le thème de l'océan

En CE2-CM1 : la forêt, le bois en partenariat avec la Charte forestière de Bonnevaux.

➤ Santé :

Education à la santé et EPS

- CP au CM2 : tous les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de l'intervention de dentistes de l'UFSBD.

- L'école est labellisée « école olympique » par le CNOSF (comité nationale olympique sportif français)

Différentes séquences pédagogiques autour des Activités Physiques et Sportives sont déclinées dans toutes les classes.

A noter : le cycle de Natation scolaire pour le CP CE1 et le CE1 CE2.

Un cycle rugby : du CP au CM2 Remerciements aux intervenants agréés du Rhodia club rugby.

Au moins 1 voire 2 Temps forts dans l'année : participation aux semaines nationales olympiques et paralympiques avec un projet sur « Les gestes de 1ers secours » de la PS au CM (parcours différencié selon l'âge des élèves)

➤ Accès aux arts :

Partenariat avec la médiathèque d'Agnin . Remerciements aux bénévoles qui accueillent les classes tout au long de l'année.

Maternelle : exposition et atelier autour du travail de l'illustratrice Clarisse Lochmann en décembre à la Médiathèque ECUME.

Paris : projet de classe découverte pour les 2 grandes classes.

Remerciements aux partenaires financiers :

- la coopérative scolaire (vente de chocolats)
- APE (6000 euros pour Paris et 25 euros environ par élève des autres classes)
- La mairie

Tous les membres du conseil d'école encouragent les familles et l'entourage des élèves à participer autant que possible aux actions ou manifestations menées afin de financer les projets pédagogiques.

V Questions diverses des parents d'élèves

Durant le conseil, des réponses ont été apportées aux questions des parents.

- Les parents délégués ont proposé la mise en place d'un banc arc-en-ciel (où les enfants un peu tristes ou en recherche de soutien , pourraient aller s'asseoir pour que les autres viennent discuter avec eux ou les réconforter ...)

Cette proposition a été étudiée mais ne semble pas nécessaire à ce jour car les élèves sont en majorité très à l'écoute des uns des autres. L'équipe enseignante est très vigilante par rapport à ce genre de problème.

- Fournitures scolaires : un point a été fait sur ce sujet et notamment sur la question des gauchers. Du matériel adapté est proposé en classe aux élèves selon leur latéralisation quand celle-ci est déjà définie.

- Harcèlement : les parents souhaiteraient conduire une action autour de ce thème.

Le fil de l'Ambre serait partant pour organiser une animation/des ateliers sur ce thème en partenariat avec les parents délégués.

Fin de séance : 19h30